

Programme Cliniques médicales spécialisées (incluant la dysphagie)

Direction des programmes Déficiences	Émis	2016-05-15
	Entrée en vigueur	2016-06-23
	Révisé	2017-06-13

Type (s) de clientèle/Expertise

Le programme des cliniques médicales spécialisées répond à une clientèle de tous âges inscrite dans les programmes de réadaptation qui présente une déficience motrice pouvant entraîner, sur le plan moteur et neurologique, des incapacités significatives et persistantes. Le programme répond également aux personnes ayant une déficience physique, résidant en Montérégie, qui présentent une spasticité affectant la fonction motrice et le bien-être physique. L'usager qui est dirigé vers le programme nécessite un suivi médical ou une consultation médicale par un spécialiste dans le cadre de son épisode de service.

Les cliniques médicales sont organisées selon deux modèles :

- 1- Cliniques offertes à l'intérieur du programme de réadaptation. Ces cliniques permettent une collaboration étroite entre l'équipe traitante et le médecin (physiatres, pédiatres, médecins généralistes). Elles sont coordonnées par les programmes et les activités médicales sont décentralisées dans les points de services.
- 2- Cliniques régionales centralisées à Saint-Hubert en raison du faible volume de clientèle ou encore de la nécessité d'avoir accès à des plateaux techniques :
 - Clinique d'orthopédie pour la clientèle jeunesse ayant un dossier dans la composante CMR;
 - Clinique de psychiatrie pour la clientèle adulte ayant un dossier dans la composante CMR;
 - Clinique de dysphagie pour la clientèle jeunesse ayant un dossier dans la composante CMR;
 - Clinique de spasticité pour les clientèles jeunesse et adulte;
 - Clinique de neuropédiatrie pour la clientèle jeunesse ayant un dossier dans la composante CMR.

*Exceptionnellement, pour une raison d'efficience, les cliniques physiatriques des programmes de déficience motrice adulte du territoire St-Hubert (incluant la traumatologie) sont coordonnées par le programme régional.

2. Collaborateurs - Partenaires

Externe:

- Professionnels des CISSS de la Montérégie-Est et Montérégie-Centre;
- CIUSSS de l'Estrie;
- Cliniques de radiologie de la région;
- SAAQ, CNESST, IVAC;
- Cliniques médicales privées;
- Hôpital Ste-Justine (vidéofluoroscopie);
- Hôpital de Montréal pour enfant;
- Hôpital Shriners (chirurgie orthopédique).

Interne:

- Personnel des programmes de réadaptation de la composante CMR;
- Services des aides techniques ;
- Professionnels du CISSS de la Montérégie-Ouest.

3. Synthèse des services offerts

Activités cliniques :

- Évaluation médicale de la condition de l'utilisateur; recommandation, traitement et suivi. Référence au besoin;
- Intervention de réadaptation spécifique en dysphagie pour les jeunes 0-18 ans ayant des besoins complexes liés à l'alimentation.

Activités de soutien :

- Coordination des cliniques (horaire, prise de rendez-vous;
- Lien avec les partenaires;
- Transcription médicale.

4. Perspective

Dysphagie:

- Offrir des services à l'ensemble des usagers inscrits dans les programmes de la direction;
- Assurer un transfert des connaissances.

Cliniques médicales spécialisées:

- Mettre en place un système de transcription médicale efficace;
- Définir un support clérical offert aux médecins;
- Organiser de façon efficiente les différentes cliniques;
- Augmenter le nombre de cliniques.

Processus d'élaboration / révision		
Rédigé par	Guy Forcier, coordonnateur des programmes régionaux DP	2016-05-15
Révisé par	Fanny Guénette, adjointe à la direction	2017-06-13
Personnes consultées	Marie-Josée Roy, directrice adjointe des programmes DI-TSA et DP	2016-06-01
	Jean-Marc Ricard, directeur adjoint des programmes DI-TSA et de l'hébergement	2016-06-01

Historique du document		
Approuvé par	Claude Bouchard, directeur des programmes Déficiences	2017-06-13
Commentaires		